

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Exercice budgétaire 2023 – Compte Administratif

Je soussigné, Patrice DUNAND, Président du GLCT des Transports Publics Transfrontaliers, atteste que le Compte Administratif de l'exercice budgétaire 2023, a été approuvé lors de l'Assemblée du 26 juin 2024, qui s'est tenue en visioconférence, conformément aux dispositions du règlement intérieur de fonctionnement de l'Assemblée approuvé par délibération n°18/22 du 07 novembre 2022.

Dans ces conditions, l'organisation du vote des décisions se fait, conformément à la délibération 18/22 prise lors de l'Assemblée du 07 novembre 2022 et relative à « l'Organisation de l'Assemblée en visioconférence », selon l'appel nominal des représentants votant par le Président. En conséquence, les membres ne peuvent signer le document de signature, annexé au compte administratif de l'exercice budgétaire 2023 présenté.

Pour servir et valoir ce que de droit

Archamps, le 26/06/2024

Patrice DUNAND,
Président

